

Discours

Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de l'inauguration de la 33^{ème} édition de « Livre sur la Place ».



Nancy, le 16 septembre 2011

Monsieur le Maire de Nancy et président du Grand Nancy,
cher André Rossinot,
Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, cher Adolphe Colrat,
Madame la présidente de cette 33^{ème} édition du « Livre sur la Place »,
chère Laure Adler,
Monsieur le président de l'association « Lire à Nancy »,
cher Marc Didier,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Contact presse

Département de l'information et de
la communication

01 40 15 80 20

[service-
presse@culture.gouv.fr](mailto:service-
presse@culture.gouv.fr)

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culture.gouv.fr

Si je suis particulièrement heureux d'être avec vous aujourd'hui, c'est qu'en trente-trois ans, le « Livre sur la place » est à l'évidence devenu en France un événement de référence. Le modeste salon des origines a pris une ampleur remarquable, portée par la Ville de Nancy et ses libraires regroupés dans l'association « Lire à Nancy » : véritable fête populaire, avec ses 140 000 visiteurs en 2010, elle est aussi un rendez-vous littéraire très attendu de ce mois de septembre marqué par la rentrée littéraire, le moment fort du monde de l'édition française. Le soutien fidèle de l'Académie Goncourt est un gage d'excellence pour cette manifestation de grande envergure, avec le parrainage de Jean d'Ormesson pour ses programmes destinés aux écoliers comme la Nouvelle de la Classe, dont nous allons procéder au tirage au sort. Le Livre sur la place, c'est aussi le prix « Livre et droits de l'homme », qui fête ses dix ans, avec Simone Veil comme présidente ; la remise du prix Goncourt de la biographie ; la présence de deux grandes figures des lettres antillaises, Suzanne Dracius et Ernest Pépin, à l'occasion de l'Année des Outre-mer ; le centenaire de la Maison Gallimard ; un hommage à Jacqueline de Romilly par Marie-Christine Barrault... Une programmation donc foisonnante, de haut niveau, qui place le salon de Nancy parmi les principales manifestations en France qui font honneur au livre, à ses métiers, et à tous ses lecteurs – et qui doit tant à l'engagement personnel de Madame Françoise Rossinot, conseillère littéraire de la ville de Nancy.

Nancy a su développer dans le domaine du livre une politique particulièrement active : outre les programmes destinés aux écoliers du primaire qui s'éveillent au monde de l'écrit, je pense notamment à la qualité des actions menées en matière de démocratisation culturelle. Je tiens à saluer aussi tout particulièrement les quatre librairies qui ont reçu le label des Librairies indépendantes de référence (LiR) : la Parenthèse, l'une des plus anciennes en France à s'être dédiée au neuvième art, et cela depuis 1974 ; L'Autre Rive ; la Librairie Didier, bien sûr, à vocation universitaire, l'une des plus anciennes de Nancy ; la Librairie Stanislas / À la Sorbonne,

que tous les Nancéiens connaissent bien, et qui a joué un rôle important lors de la création de « Livre sur la Place ».

Quand le ministère de la Culture et de la Communication a lancé ses 14 propositions pour le développement la lecture, la Ville de Nancy a été une des premières à y adhérer – notamment par votre ambitieux projet de créer une bibliothèque numérique de référence, un projet que je souhaite soutenir d'autant plus activement qu'il s'appuie sur une perspective régionale et intercommunale, avec la communauté urbaine du Grand Nancy, en s'ouvrant aux partenariats avec les entreprises privées. Le Comité des Sages, le groupe de réflexion de haut niveau sur la numérisation du patrimoine culturel européen, en remettant son rapport aux commissaires Neelie Kroes et Androulla Vassiliou, nous a rappelé la chance que nous offre aujourd'hui le tournant du numérique, en matière de partage du patrimoine écrit - cette « nouvelle Renaissance » par laquelle nos bibliothèques, nos archives, nos musées vont changer de dimension, par la démultiplication des possibilités d'accès, par la mise en réseau des ressources que nous offre notamment Europeana. Je suis profondément convaincu par cette lecture de notre présent technologique : les Etats et les collectivités locales, dans toute l'Europe, ont une opportunité formidable à saisir.

À condition de s'en donner les moyens, notamment par les partenariats public-privé, et en tenant le cap de la vigilance pour le respect du droit d'auteur dans un secteur économique en pleine mutation. Cette transformation majeure du monde de l'écrit, qui est en train de modifier en profondeur les règles du jeu pour les écrivains, les éditeurs et les libraires, mon ministère veut pouvoir l'accompagner au mieux. C'est le sens, notamment, de la loi sur le prix unique du livre numérique. Cette régulation nécessaire d'une de nos principales industries culturelles, celle du livre, il va nous falloir la défendre auprès des institutions communautaires, en convainquant nos partenaires de l'Union Européenne de sa pertinence fondamentale pour l'avenir de l'Europe de la Culture. La magnifique place de la Carrière qui accueille ce salon - l'une des trois places nancéiennes classées patrimoine mondial par l'UNESCO - porte la marque d'un siècle qui aura fait du livre et de l'écrit l'une des conditions fondamentales de la liberté d'expression et de la liberté de pensée. À nous de la protéger.